

Zurich, Décembre 2008

## swissPRM décembre 2008 News

1. **Impôts retenus à la source** : une demande de swissPRM auprès du Dr. Erich Bosshard, responsable des impôts à la source pour le canton de Zurich et président du groupe de travail fédéré pour l'impôt à la source, a révélé que le fournisseur de main d'œuvre ayant son siège dans le canton de Zurich est responsable du décompte des impôts à la source sur le montant brut total, qui sera versé au spécialiste de projet étranger, et aussi en particulier pour les entreprises intermédiaires du spécialiste du projet. Cette règle s'applique à compter du 01.01.09. Vous pouvez consulter la lettre du Dr. Bosshard sur [www.swissprm.ch](http://www.swissprm.ch).
2. **Contrat de travail global (GTC) pour la location de personnel** : swisstaffing a officiellement déposé le projet GTC pour la location de personnel au SECO. SwissPRM attend désormais l'adjudication officielle de SECO pour la consultation de ce GTC, afin d'en discuter avec un groupe de travail swissPRM. Le secrétariat swissPRM accueille volontiers les membres de swissPRM intéressés dans le groupe de travail.
3. **Affiliation à swisstaffing** : pour le moment, swissPRM a décidé de rester indépendant et de ne pas devenir un sous-groupe de swisstaffing.
4. **Nouveaux membres de swissPRM** : swissPRM a accueilli 7 nouveaux membres permanents en 2008. Les membres de swissPRM s'identifient au modèle swissPRM (Objectif = Moyen = Qualité) et se font certifier chaque année en conséquence. En revanche, le marché des clients de l'IT profite de cette qualité et considère de plus en plus les membres swissPRM comme étant ses fournisseurs. De plus amples informations sur l'adhésion à swissPRM sont disponibles sur [www.swissprm.ch](http://www.swissprm.ch).
5. **Zone membres swissPRM protégée par un mot de passe** sur [www.swissprm.ch](http://www.swissprm.ch) : cette nouvelle zone membres présente entre autres des informations spéciales et supplémentaires concernant le décompte des impôts à la source et le contrat de travail global.
6. **Marketing swissPRM** : à partir de 2009, le programme annuel de swissPRM paraîtra 2 fois par an dans le magazine InfoWeek. La première annonce paraîtra dans l'un des premiers numéros, en janvier 2009.
7. **L'assemblée générale de swissPRM aura lieu le 26 février 2009**, à 14h, au Novotel de Glattbrugg. Les invitations avec l'ordre du jour de l'assemblée générale de cette année sont envoyées en temps voulu. L'ordre du jour comporte entre autres l'élection d'un nouveau président, étant donné que Claude Bosshard n'est définitivement plus éligible, conformément aux statuts et à la dernière assemblée générale. Nous avons déjà une proposition de successeur.
8. **Programme annuel 2009 de swissPRM** : sur [www.swissprm.ch](http://www.swissprm.ch), vous trouverez tous les thèmes et les dates des rendez-vous swissPRM de l'année 2009.
9. **Remerciements de swissPRM** : le directoire swissPRM remercie tous les membres pour leur participation active au programme de l'année 2008, en particulier lors des déjeuners d'affaire de swissPRM, les tables rondes et les groupes de travail. 2009 sera une année particulière, les enjeux sur le marché seront importants et la communauté swissPRM gagne ainsi en signification. Le directoire swissPRM aspire à soutenir encore plus ses membres en 2009, afin de garantir leur présence sur le marché.

swissPRM souhaite à tous ses membres, membres actifs et non-membres

**de joyeuses fêtes et une très bonne année 2009**

